

E 2001(E)1970/1/7

[DoDiS-8026]

*Le Ministre de Suisse à Moscou, C. Gorgé, au Chef de la Division
des Affaires politiques du Département politique, A. Zehnder*

ATTAQUES CONTRE LE CICR

Communication politique N° 16

Moscou, 27 mars 1952

Dès que j'en ai eu connaissance, je vous ai informé de l'article publié par la «*Pravda*» au sujet des attaques de l'Agence chinoise *Hsinhua* contre le Comité international de la Croix-Rouge à propos de l'enquête que demandent avec raison les Etats-Unis d'Amérique pour établir si, oui ou non, leurs troupes se sont servi d'armes dites bactériologiques en Corée¹.

Comme je vous l'ai fait savoir, ces attaques sont extrêmement violentes, puisqu'on va, du côté chinois, jusqu'à dire que le Comité de Genève n'est qu'un «complice» et un «laquais» de l'impérialisme américain.

1. Cf. le télégramme de la Légation de Suisse à Moscou au DPF du 26 mars 1952. Non reproduit.



Je vous remets ci-jointe une traduction en allemand de l'article de la «*Pravda*»².

Il n'est pas douteux que la sauvage et stupide agression de l'Agence chinoise contre le Comité de Genève a obtenu l'assentiment préalable du Gouvernement de Pékin. Jamais ladite agence n'aurait pu d'elle-même déclencher une telle attaque de dénigrement, puisque son Gouvernement était précisément saisi par le Département d'Etat à Washington d'une proposition tendant à confier au Comité de la Croix-Rouge l'ouverture d'une enquête en Corée. La riposte de l'agence Hsinhua peut même, en dernière analyse, être considérée comme la réponse du Gouvernement de Mao-Tse-Toung à la demande d'enquête de M. Acheson, étant entendu que Pékin pourra toujours, à l'instar de ce qui se fait régulièrement ici, invoquer la liberté de la presse pour décliner, le cas échéant, toute responsabilité quant aux viles calomnies dont le CICR est l'objet.

L'attaque de l'agence *Hsinhua* est donc assez grave, puisqu'elle sort du cadre d'une simple polémique de presse pour mettre en jeu les relations mêmes du CICR avec la Chine. Elle est d'autant plus regrettable qu'il en jaillira nécessairement quelque chose sur notre neutralité. Comment nier de la sorte la neutralité du Comité de Genève sans nier, en même temps, celle de la Suisse elle-même?

Autre aspect de la question. Ce que le Gouvernement chinois a permis, sinon provoqué, le Gouvernement soviétique n'a pu que l'autoriser aussi de son côté. On ne voit pas bien, en effet, un journal important comme la «*Pravda*» reproduire, sans commentaires, des critiques aussi injurieuses contre le CICR, sans que ses dirigeants les aient préalablement approuvées³. On ne publie pas, sans les faire plus ou moins siennes, des accusations de ce calibre contre une institution internationale hautement honorée dans le monde entier. Si l'on publie, c'est à dessein qu'on le fait. C'est pour nuire au Comité de Genève. Or la «*Pravda*», c'est le parti communiste, et le parti communiste, c'est le gouvernement; c'est même, en un sens, plus que le gouvernement, celui-ci n'étant, en définitive, qu'un organe d'exécution du parti.

On peut en tirer certaines conclusions. Le Gouvernement soviétique croit ou ne croit pas à la neutralité du Comité de Genève. S'il y croyait, il n'en ferait, certes, pas l'aveu. Pour le moment, il tient, comme le prouve déjà l'article de la «*Pravda*», à contester le caractère neutre de cette institution. Il voit un intérêt à le faire. C'est assez étrange. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à Moscou, il y a beaucoup de rancune contre Genève.

Ce que le Gouvernement soviétique pense du Comité de Genève – et il y a tout lieu d'admettre aujourd'hui qu'il en pense plus de mal que de bien – il doit le penser aussi de la Suisse. Même s'il reconnaissait in petto que nous faisons tout pour demeurer fidèles à nos principes de neutralité, il n'en conviendrait jamais. Tout le porterait, au contraire, à saisir la première occasion venue pour nous reprocher de prétendus manquements à la neutralité.

2. Non reproduit.

3. A ce propos voir l'intervention de J. Malik devant la Commission du désarmement le 26 mars 1952, E 2300 Moskau/12 (DoDiS-7706).

A ce propos, je m'étonne toujours qu'on ne m'ait pas encore appelé au Ministère des Affaires étrangères, sous un prétexte ou sous un autre, pour me faire la leçon. Il faudrait croire que, pour le moment, on nous ménage quelque peu. Il y a trêve, mais une trêve qui, par définition même, peut être rompue à tout moment. Souhaitons qu'elle se prolonge le plus longtemps possible.

En tout état de cause, nous sommes, pour le Gouvernement des Soviets, des «capitalistes», des «bourgeois», soit des ennemis des «démocraties populaires»; nous ne saurions donc être neutres envers un pays comme l'URSS. On est pour le communisme ou on ne l'est pas; mais si l'on n'est pas pour lui, on est contre lui. Les doctrinaires russes – et ce sont eux qui font la politique soviétique – n'admettent pas de position intermédiaire. Ils se contenteront, le cas échéant, d'en profiter. Sans rien dire, bien entendu.